

Procès-Verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : **Le lundi 19 février 2024**

Heure : 18 h30

Endroit : Salon du personnel

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Mot de bienvenue								
2. Vérification du quorum								
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	✓							✓
4. Inscription à la période de questions du public								
5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2024 et du 3 octobre 2023	✓							✓
6. Réponses aux questions du public								
7. Prévisions budgétaires		✓			✓			
8. Porte ton PYJ								✓
9. Sondage aux élèves (bien-être)								✓
10. Critères de sélection de la direction d'établissement	✓							✓
11. Conférence aux parents						✓		
12. Loi 23 vs régie interne du CE	✓							✓
13. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière					✓			
14. Politique sur le cellulaire en classe	✓				✓			
15. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
16. Mandats								
17. Date de la prochaine rencontre					✓			
18. Levée de l'assemblée								✓

Anne Legault, Présidente

Marie-Claude Fortin, Directrice

Étaient présents :

- Alicia Bayonas, parent
- Dominique Lauzier, parent
- Anne Legault, parent
- Marie-Claude Fortin, directrice
- Valérie Coulombe, technicienne en service de garde
- Julie Côté, enseignante
- Fabiola Blais, enseignante
- Sarah Côté, enseignante
- Josiane Boucher, TES
- Angélique Cadic, parent

- Angélique Mélanie Lamotte, parent
- Camille Tremblay, psychoéducatrice
- William Taillon TES

Étaient absent(e)s :
- Brigitte Potvin, orthopédagogue (substitut)
- Marie-Pier L'Heureux, directrice adjointe

1- Mot de bienvenue :

Mme Legault souhaite la bienvenue à cette rencontre.

2- Vérification du quorum :

Mme Legault constate le quorum. La rencontre peut débuter.

CÉ-23-24 – 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour :

R20 Mme Sarah Côté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

4- Inscription à la période de questions du public :

- Un parent souhaite de l'information concernant l'éclipse solaire.
- Un parent souhaite avoir des précisions concernant les patineurs de 1^{re}, 2^e et 3^e année.

5- Suivis et adoption du procès-verbal des séances ordinaires du 23 janvier 2024 et du 3 octobre 2023 :

Rencontre du 23 janvier :

Point 12 Photo scolaire : Le suivi a été fait auprès de la compagnie Miss Kit qui a fait les mêmes constats que nous. Il est proposé de tenir la photo de finissants le 2 mai.

CÉ-23-24 – Mme Dominique Lauzier propose l'adoption des 2 procès-verbaux.

R21

6- Réponses aux questions du public :

- Éclipse solaire : Le personnel a reçu des directives afin d'assurer la sécurité des élèves. Une trousse pédagogique leur a également été transmise. Un optométriste fournira à tous des lunettes pour regarder l'éclipse de manière sécuritaire.
- Patineurs de 1^{re}, 2^e et 3^e année : Les parents mentionnent que nous retrouvons peu d'informations sur le site de l'école en lien avec ce volet de la concentration. La direction regardera ce que nous pouvons faire pour rendre l'information plus accessible. En attendant, elle suggère de la contacter afin qu'elle fasse le lien avec la responsable du programme au patin.

7- Prévisions budgétaires :

C'est à ce moment de l'année que nos documents subissent une révision en fonction de notre clientèle. Cette année, il y a du retard dans la révision en raison des nouvelles consignes en lien avec la gestion des budgets des CSS. Depuis notre dernière rencontre, il n'y a pas eu de grands changements. L'aide à la classe a été basculée dans le poste budgétaire. Du côté du plan de rattrapage, nous avons déployé plusieurs moyens en service direct aux élèves sur le temps de classe. Les enseignants ont la possibilité d'offrir 60 minutes aux élèves lors des journées pédagogiques. Pour ce qui est de la relâche, nous n'offrirons pas de soutien. Nous avons la ferme conviction que l'aide apportée sera plus profitable sur le temps de classe.

8- Porte ton pyj :

Le 23 février, les élèves de l'école seront invités à porter leur pyjama et à fournir une contribution volontaire pour l'Opération Enfant scolaire.

CÉ-23-24 – Le vote s'est déroulé par Forms et les membres du conseil d'établissement sont en faveur de la tenue de cette activité.

R22

Je suis pour ou contre la tenue de l'activité Porte ton PYJ le 23 février 2024:

10 réponses



9- Sondage aux élèves (bien-être) :

Nous souhaitons refaire le sondage sur le bien-être puisque les données nous permettront de suivre notre 3^e objectif de notre projet éducatif. Le sondage sera fait de manière numérique avec les élèves de 3^e à 6^e année. Il est proposé de faire des groupes de discussion avec les plus petits. À la prochaine rencontre, nous présenterons les questions du sondage.

CÉ-23-24 – Mme Camille Tremblay propose l'adoption du sondage aux élèves.
R23

10- Critères de sélection de la direction :

On dépose la version finale de la lettre. Il y a 2 coquilles à corriger et elle pourra être transmise à la direction générale.

CÉ-23-24 – Mme Angélique Cadic propose l'adoption des critères de sélection de la direction.
R24

11- Conférence aux parents:

Mme Legault propose les sujets suivants :

- Motivation et sens de l'effort
- Anxiété
- Aide à la lecture
- Conciliation travail-famille
- Comment responsabiliser nos enfants face aux devoirs et leçons

Elle propose les invités suivants : Sonia Lupien, Dre Nadia, Dany Beaulieu.

Mme Camille propose d'offrir une conférence sur les apprentissages socio-émotionnels puisque ce thème viendrait rejoindre ce qui est déployé au sein de l'école. Ce thème est également en lien avec notre 3^e objectif de notre projet éducatif.

Mme Marie-Claude qu'il serait possible d'utiliser une partie du budget pour offrir un service de garde aux parents pour assister à la conférence.

Mme Marie-Claude consultera le comité école afin de voir leur intérêt et fera un suivi à la prochaine rencontre.

12- Loi 23 et régie interne du CE :

La loi 23 nous amène à modifier la section 4. Les documents pertinents doivent désormais être remis 7 jours ouvrables avant la rencontre.

CÉ-23-24 – Mme Angélique Lamotte propose l'adoption de la modification à la régie interne du CE.
R25

13- Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière :

Mme Legault fait le suivi en lien avec l'élargissement des trottoirs aux abords de l'école. Elle nous informe que les travaux pourraient se faire potentiellement en 2025. Elle demande si le CE accepte cette réponse ou souhaite aller plus loin en contactant notre conseiller municipal (Steven Melançon). Le CE propose d'aller de l'avant avec M Melançon. Mme Legault rédigera une lettre qu'elle présentera à la prochaine rencontre.

14- Politique sur le cellulaire en classe :

Depuis décembre, le ministère a émis une règle qui interdit le cellulaire en classe et demande aux écoles de se doter d'un protocole d'intervention. Mme Fortin présente la directive. Il est

proposé de changer les couleurs pour que ce visuel ne soit pas confondu avec celui de la violence et de l'intimidation.

CÉ-23-24 – Mme Angélique Cadic propose l'adoption de notre politique sur le cellulaire en classe.
R26

15- Communications :

a) Présidence :

Mme Legault remercie les enseignants d'éducation physique pour l'organisation des sorties à la patinoire.

b) Direction :

Mme Fortin remercie l'équipe de s'être impliquée dans le plan de rattrapage.

c) Représentant du comité de parents :

Il n'y a pas de nouvelles informations.

d) Technicienne du service de garde :

Mme Coulombe nous mentionne que nous sommes à la 3^e semaine d'atelier et que ces derniers se déroulent bien. On souhaite augmenter à 2 ateliers par semaine pour le prochain bloc.

La journée pédagogique du 16 février sous le thème du Carnaval a été un franc succès. Nous avons profité de la journée pédagogique pour tester notre fonctionnement pour la distribution de la soupe. Les enfants ont adoré et sont venus se servir à plusieurs reprises. Pour le moment, nous utiliserons des gobelets compostables et biodégradables. On regarde pour offrir la soupe tous les jeudis et si tout va bien, nous souhaiterions ajouter une autre journée.

L'équipe du service de garde participera au salon de la garde qui se tiendra le 16 mars.

Le lien pour le traiteur sera communiqué aux parents dans le prochain Marie-Renouard raconte.

e) Représentant des autres membres du personnel :

Mme Côté donne des nouvelles des projets vécus au préscolaire (présentation de cirque, exposition sur le thème du Petit chaperon rouge). Depuis le retour, elles vivent des activités décroisonnées le vendredi après-midi. Elle mentionne aussi que l'équipe du préscolaire se développe via le projet ITA ce qui les amènera à rejoindre le primaire dans le déploiement des cibles et des séquences.

Mme Legault propose qu'un point préscolaire soit ajouté à l'ordre du jour.

Mme Tremblay propose de faire revenir le compostage. Malheureusement, le bac a été détruit par le déneigeur. Ce projet est donc sur la glace pour le moment. Elle annonce que le mois de mars est le mois de l'autisme. Elle recueille des idées d'activités pour la sensibilisation à l'autisme.

Mme Boucher nous donne les informations pour le défi des casiers et des cochets (Valorise Action). La célébration sera le Marché aux puces. Nous souhaitons vivre celle-ci avant la relâche.

f) Membre de la communauté :

Il n'y a pas de représentant.

16-Mandats :

Mme Camille Tremblay consultera le comité pour les apprentissages socio-émotionnels en lien avec la conférence aux parents.

Mme Anne Legault fera un premier jet de la lettre au conseiller municipal.

Mme Marie-Claude Fortin fera le suivi pour le projet vidéo en lien avec la sécurité routière.

17- Date de la prochaine rencontre :

La rencontre est déplacée au lundi 22 avril à 18h30.

18- Levée de l'assemblée :

CÉ-23-24 – Mme Camille Tremblay propose la levée de l'assemblée à 20h04.
R27

Sarah Côté, secrétaire pour la rencontre.